



Organisation politique et administrative de la Recherche et des Relations Internationales : l'expérience menée à l'Université de Bretagne Occidentale

CPU/ RI Vendredi 26 novembre 2010



L'Université
est
une
chance

L'environnement lexical...

- Cotutelle de thèse
- Mobilité encadrée
- Conventions interuniversitaires
- Procédure CEF
- Titres de séjour
- PCRD
- Professeurs invités
- Double diplôme – diplôme conjoint
- Bourses Eiffel
- Conventions d'accueil de chercheur
- Bourses de mobilité
- Logement étudiants et enseignants étrangers...
- Etc...

Constats

- Multitude d'actions (tant sur le plan administratif que sur le plan politique)
- Technicité et spécificité de ces actions
- Dénominateur commun entre ces différentes actions : la dimension internationale
- Impossible d'établir une frontière « étanche » entre l'internationalisation de la recherche et l'internationalisation des formations

Interrogations

- Comment organiser la gestion de ces actions au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ?
- Comment rendre ces actions lisibles et visibles pour que les différents acteurs de la sphère internationale s'y retrouvent (mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants, communauté universitaire) ?



Solutions proposées à l'Université de Bretagne Occidentale

- Conserver les structures administratives existantes (1)

- Réorganiser la gestion politique des activités internationales (2)

1-. Conserver les structures administratives existantes

Les structures administratives existantes

Caractère classique de ces structures que l'on retrouve dans nombre d'établissements :

- *Service recherche*
- *Service de la coopération* (mobilité encadrée)
- *Service des étudiants étrangers à titre individuel* (mobilité non encadrée)



Le Service Recherche (activités internationales)

- Professeurs invités
- Convention d'accueil de chercheurs
- Financement de la mobilité des chercheurs
- Bourses Eiffel Doctorat
- Etc...



Le Service universitaire de la coopération et des relations internationales

Mission générale : Organisation de la coopération internationale enseignante et étudiante

- Accueil des étudiants entrants et sortants
- Gestion des programmes de mobilité : programme Erasmus, programme de la CREPUQ
- Gestion des bourses de mobilité
- Elaboration des conventions internationales
- Elaboration des accords bilatéraux Erasmus
- Mise en œuvre des actions programmées dans le cadre du contrat quadriennal (financement de la mobilité enseignante dans le but d'internationaliser la formation)
- Suivi des actions internationales
- Accueil de délégations étrangères
- Informations transmises à la communauté universitaire
- Cotutelle de thèse



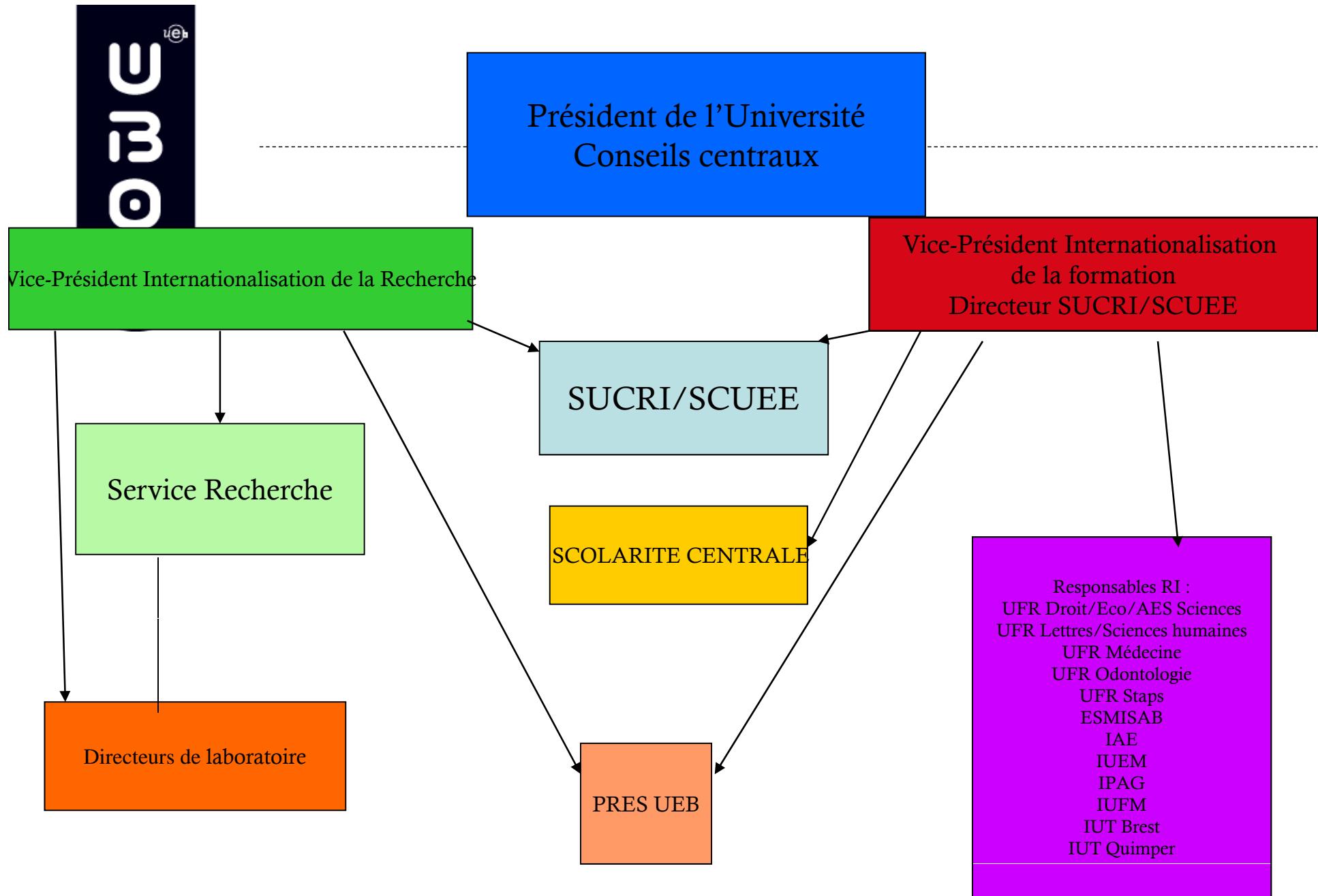
Le service commun universitaire des étudiants étrangers à titre individuel

- Informer les étudiants étrangers candidats à une inscription des programmes d'études et de recherche ainsi que les possibilités d'accueil pédagogique de l'université
- Organiser la procédure d'accueil des étudiants étrangers
- Réceptionner les demandes de titres de séjour
- Organiser des cours de FLE
- Informer la communauté universitaire de la politique mise en place en matière d'accueil d'étudiants étrangers

2-. Réorganiser la gestion politique des activités internationales

Un binôme à l'International

- Forte volonté du Président de l'Université de renforcer le développement des Relations Internationales dans les domaines de la recherche et de la formation.
 - D'où la mise en place d'un binôme :
 - 1-. *Un Vice-Président Internationalisation de la Recherche et SHS*
 - 2-. *un Vice-Président Internationalisation de la formation (Relations Internationales)*
- Pour assurer l'internationalisation de l'établissement avec l'aide de la communauté universitaire



Quid de l'efficacité du dispositif ?

Points forts :

- réalisation des mission de qualité
- maîtrise des dispositifs par les intéressés
- concertation entre les VP

Points faibles

- Malgré la concertation, cloisonnement. Or il est difficile de séparer la recherche de la formation
- Visibilité réduite des activités de son binôme
- Avoir maintenu l'organisation des services administratifs en l'état. Etanchéité entre le service recherche et le SUCRI/SCUEE, incompréhension de la répartition des tâches par la communauté universitaire

Aujourd’hui

- Le binôme politique n'existe plus : le VP Internationalisation de la Recherche ayant dû abandonner ses fonctions pour raisons professionnelles (jury d'agrégation)
- Départ compensé par un fort soutien du Président pour les actions internationales
- Un seul VP en place avec pour mission l'internationalisation de la formation

Demain ?

- A l'UBO, restructuration des trois services précités en projet pour mettre en place un pôle international regroupant les activités internationales relevant de la recherche et de la formation
- Il ne s'agit que d'une étape transitoire car...

De quoi sera fait après-demain ?

- Tout peut (et doit) encore changer car le paysage universitaire continue de connaître des modifications importantes
- L'existence des PRES, les fusions des universités etc... invitent sans aucun doute à modifier l'organisation politique et administrative de la recherche et des relations internationales
- La mutualisation est de mise (elle existe déjà) mais quelle sera son ampleur ?
- On peut donc penser que refondre cette organisation à l'échelle d'un établissement reste trop restrictif et qu'il conviendrait d'envisager cette refonte au sein d'un pôle universitaire, d'une université confédérale, bref ! De façonner une organisation qui épousera les contours de l'université de demain...